

■
Envoyé:
À:
Objet:

Enquête Publique PLU <enquetepubliqueplu@villebutryuroise.fr>
jeudi 20 juin 2024 15:02
Anaïs SOKIL
TR: PLU

Madame,

Je vous fait suivre ce mail de Mme Tornato

Cordialement,



Christelle DJENANE

Service urbanisme

Tél. : 01.34.08.95.00

Courriel : cdjenane@villebutryuroise.fr

Déclarer des travaux via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme :

<https://gnau31.operis.fr/ccsi/gnau/>

.....
Place Pierre Blanchard – 95430 Butry-sur-Oise

www.butry.fr

De : Gisele Tornato ■

Envoyé : jeudi 20 juin 2024 14:59

À : Enquête Publique PLU <enquetepubliqueplu@villebutryuroise.fr>; mairiebutry-cdjenane <mairiebutry-cdjenane@orange.fr>; Katia.dasilva.95003@paris.notaires.fr; Fabienne MOUREAU <fabienmoureau.avocat@orange.fr>

Objet : PLU

Madame, Monsieur,

Ne pouvant me déplacer en mairie, c'est par mail que je vais ci-après résumer notre position dans le cadre de l'enquête publique en cours (du 3 Juin au 5 Juillet 2024).

Suite au décès de notre père Louis Camus, le 17 Janvier 1996, mon frère Bernard Camus et moi-même sommes devenus propriétaires indivis du terrain de 4200 m² sis 77, rue Pasteur à Butry-sur-Oise sous les références cadastrales AD 514 et AD 515.

Depuis de nombreuses années décrété « inconstructible » ce terrain l'est pourtant devenu et, en 2010, a été scindé en deux lots.

Madame Bechet a acquis et bâti l'une des parcelles issues de cette division et l'a depuis revendue à Monsieur Berger qui, à de nombreuses reprises, a sollicité des élagages coûteux de notre part (intempéries, sol fragilisé par le passage d'animaux : sangliers et autres)

Mademoiselle Correia, ne se conformant pas aux règlements des Bâtiments de France, s'est vu refuser de bâtir le deuxième lot, pour lequel elle avait signé un compromis, et elle nous a attaqués en Justice.

Nous avons sous la responsabilité de maître Marionneau Adani, gagné ce procès en Mars 2016.

Cependant, en 2011, un nouveau PLU avait placé cette parcelle en zone N, la rendant de nouveau, de fait, « inconstructible ».

Comme je l'ai indiqué dans de très nombreux mails et courriers aux services de l'urbanisme de la mairie de Butry-sur-Oise, qui doivent en avoir conservé la trace, la façade de notre parcelle sur la rue Pasteur, très fréquentée qui relie Auvers aux portes du Vexin, constitue une surprenante rupture d'urbanisation, puisque s'y trouvent, à sa gauche comme à sa droite des constructions.

Cette parcelle très boisée l'est d'autant plus, que n'étant pas sur place, nous ne pouvons juger de la rapidité de la croissance et de l'extension dangereuse pour le voisinage, des arbres qui la recouvrent.

Si je peux comprendre le refus d'une urbanisation intensive, il pourrait aussi être pris en compte la pénurie de logements qui affecte la commune.

